

M. JOHNSON (*Kindersley*): Puisqu'il en est ainsi, je mets en doute votre déposition selon laquelle il y avait 710 inspecteurs à la fin de l'année financière 1953 terminée le 31 mars 1954, alors que les frais d'administration s'élevaient à 10.9.

M. MATTE: Il s'agit de l'année financière 1954 terminée le 31 mars 1955 avec 710 inspecteurs.

M. JOHNSON (*Kindersley*): Oh! il s'agit de l'année terminée en 1955?

M. MATTE: Ces inspecteurs ont été engagés à l'automne de 1954.

M. JOHNSON (*Kindersley*): Ce détail élucide la question.

M. Weselak:

D. Pourriez-vous nous dire, d'après votre expérience des dernières années, si les municipalités ont présenté des demandes d'inspection plus nombreuses relativement aux cas limites qui ne reçoivent pas de paiement et, dans ce cas, ce qu'il en est résulté. Par suite de ces demandes, le pourcentage des frais d'administration durant ces dernières années a-t-il augmenté au regard du total des paiements?—R. C'est tout à fait juste. En 1954, par exemple, la plupart des townships que nous avons inspectés ont reçu des paiements, car la récolte y était généralement déficitaire; mais dans le cas de la présente année nous avons payé jusqu'à présent environ 600 townships, et, si ma mémoire est fidèle, on nous a adressé quelque 1,500 demandes d'inspection.

Si, de l'avis de nos surveillants, les rendements ne paraissent pas justifier une inspection, nous nous efforçons de persuader la municipalité de retirer sa demande. Mais si la municipalité veut absolument une inspection, nous nous en occupons. D'ailleurs, il y a, en certaines années, des townships dont le rendement, mettons, de 10 à 11 boisseaux, frise la quantité requise. Alors, personne, ni nos propres hauts fonctionnaires ni ceux de la municipalité, ne veut risquer d'avoir un township inadmissible, faute d'avoir demandé une inspection.

En certaines des années dont il est question, les frais semblent plus élevés. Cela ne veut pas dire qu'une somme relative de travail n'a pas été accomplie, mais simplement qu'un nombre plus restreint de townships ont été admissibles. Le pourcentage de townships dont on a fait l'inspection et qui reçoivent actuellement des versements serait plus grand en certaines années qu'en d'autres.

D. Serait-il exact de dire qu'en conséquence de l'amendement vous pourriez employer un plus grand nombre d'inspecteurs?—R. Oui, cela pourrait être nécessaire.

M. McCULLOUGH (*Moose-Mountain*): On nous donne maintenant une idée assez complète de l'administration et je me demande si l'un des témoins pourrait nous dire le montant versé chaque année aux cultivateurs? Nous savons quels sont les frais d'administration et le pourcentage par rapport à l'administration. Pourrait-on nous indiquer la somme des paiements pour chaque année?

Le PRÉSIDENT: Pouvez-vous déposer ce renseignement? Il s'agit d'une longue liste de gros montants, dont on a présenté hier une partie.

M. McCullough (*Moose-Mountain*):

D. Je pense qu'on n'a déposé que le tableau.—R. Pour les cinq dernières années, je crois.

Le PRÉSIDENT: Le Comité serait-il d'accord de faire publier ce tableau au compte rendu dès maintenant dans sa forme actuelle?

Assentiment.